



Union Française des Retraités

(régime général)
Association Loi 1901

83/87, Avenue d'Italie - 75013 PARIS

☎ 01 43 42 09 37 -

✉ ufr@wanadoo.fr

Paris le 13 avril 2016

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

du jeudi 23 mars 2017 à Pornichet

Etaient présents :

Mmes : N.Breton Paillard, F.Monique, S.Lacoste, A. Le Gall, J.Maissa, H.Reboul, M.Stefani.
MM. : JP.Accarier, M.Amary, JC.Aubertin, F.Bellanger, JY.Berder, E.Bezier, D.Billon, JP.Billon,
C.Bourreau, JM.Bourse, C.Breyton, J.Charpentier, M.Cieutat, A.Cote, JF.Gorin, M.Laffaiteur,
G.Paulette, A.Lubesperre, G.Lucas, D.Marot, F.Martins, R.Meunier, J.Moulin, JP.Noel,
JL.Ourgaud, J.Pinçon, G.Rey, D.Thomas, JC Voland.

Etaient excusées :

Mmes : F.Fry, MC.Soumy

Le quorum requis étant atteint (22 associations représentées et 12 pouvoirs), l'Assemblée peut siéger valablement.

Le Président, Christian BOURREAU, ouvre la séance à 9 h 30.

1. Approbation du compte rendu de l'AGO du 7 avril 2016.

Pas d'observation. Le compte rendu est adopté à l'unanimité.

2. Rapport d'activité du Président.

Ce rapport figure en annexe.

- Une précision sur le projet de contrat labellisé en matière de complémentaire santé : il s'agissait de faire un geste en faveur des retraités, de l'ordre de 10 € par an ce qui n'était pas à la hauteur des enjeux si on prend en compte que la complémentaire Santé coûte 3 fois plus cher à un retraité qu'à un salarié. De plus ce projet prévoyait une augmentation des cotisations avec la montée en âge, ce que nous contestons.

Pour sa part, la Commission de Santé de la CFR estime que le fait d'avoir des tarifs administrés, surtout pour les retraités modestes, n'était pas une si mauvaise idée. A noter que ce projet a été abandonné.

- Il est rappelé que des volontaires sont recherchés pour l'équipe OSS (contacts avec les parlementaires), surtout pour l'Ile de France. Un stage de formation est prévu le 15 avril.
- Il se confirme que le principal problème des associations est d'assurer la relève des équipes. Il est important de préparer la succession des responsables.

- Pour répondre à une demande, il est indiqué que les comptes rendus des commissions de la CFR sont disponibles sur le site de la confédération.

3. Rapport financier 2016.

L'exercice a dégagé un excédent de 11 000 € ce qui, toutes choses égales par ailleurs, est sensiblement identique à l'année dernière. Il faut rappeler que ce résultat est dû en partie au Courrier des Retraités.

Le Président rappelle la nécessité de trouver de nouvelles associations et adhérents si l'on veut arrêter la baisse inquiétante du volume des cotisations.

Nous avons une réserve importante, mais qui ne nous permet des dépenses inconsidérées. En particulier elle ne nous permet d'attribuer un budget aux associations. Mais, grâce à elle, une participation est toujours possible sur présentation d'un projet construit et intéressant. C'est ainsi que plusieurs promotions avec abonnements gratuits ont été réalisées (avec succès) pour favoriser les abonnements au CdR.

Il est fait remarquer que le montant de cette réserve n'est pas disproportionné par rapport au budget total et qu'il faut quand même être prudent. Une partie de cet excédent pourrait-il être utilisé pour faire de la communication, pour l'UFR, voire pour la CFR ?

Le Président de la CFR rappelle que l'opération du colloque de la CFR a été un succès, mais aussi un coût assumé par la confédération. Il est prévu de solliciter les fédérations pour une prochaine opération, de même que pour les frais de contentieux pour l'action menée sur les mutuelles (pour position discriminatoire envers les retraités).

Le Président réaffirme son soutien à la position de la CFR.

4. Projet de budget 2017.

Pour 2017 il est prévu une légère augmentation des frais de Siège par suite du changement de propriétaire des locaux.

Quelques précisions : au niveau Documentation, les abonnements de revues et codes seront résiliés en 2017 ; le poste Butterfly comprend les frais d'achat des cartes et les frais d'expédition.

Le résultat prévu devrait être de 16 000 €.

5. Rapport du Commissaire aux Comptes.

La Commissaire aux Comptes n'a constaté aucune irrégularité ou erreur. Elle a noté une amélioration dans le processus des notes de frais mais il y a lieu de généraliser la rédaction par voie électronique.

6. Cotisation 2018.

Il est proposé de ne pas augmenter le montant des cotisations afin de ne pas mettre les associations en difficulté. Si la situation financière devenait problématique, il serait plutôt envisagé une augmentation du prix du CdR.

7. Résultat des élections.

Cinq postes d'administrateurs étaient à renouveler : Mme Breton-Paillard, MM. Amary, Laffaiteur, Lucas, Marot.

59 suffrages ont été exprimés et chaque candidat a récolté 59 voix. Ils sont élus.

8. Développement.

Des efforts sont faits par les associations dans ce domaine et deux exemples ont été présentés au Congrès de la veille.

M. Breyton cite l'exemple des anciens de l'association des anciens de Thalès qui souffrait, elle aussi, d'une baisse du nombre d'adhésions. Elle a pu stopper l'érosion en proposant des activités différentes pour les nouveaux retraités (humanitaire, soutien scolaire,...).

Le groupe a créé il y a 4 ans une fondation qui s'adresse aux actifs (volontaires et bénévoles) pour soutenir des projets humanitaires/sociétaux. Les retraités, qui ont davantage de temps, peuvent y participer. Certains vont ainsi dans les écoles au côté des professeurs pour animer et aider au développement de certains projets spécifiques. Cela permet de faire connaître les retraités sous un jour plus positif. L'ensemble de ces opérations a permis de récupérer des adhésions. A noter que dans certains cas, un abonnement au CdR est offert pour la première année.

Enfin une petite équipe prépare une documentation pour les futurs retraités et la direction RH de l'entreprise a accepté de jouer le jeu.

Le Président confirme la nécessité, au sein des groupes importants de ce type, de faciliter la pénétration d'UFR en contactant les différentes filiales.

C'est ce qui a été fait au sein d'Amico du groupe Bouygues grâce à M. Mousseau, action poursuivie par M. Cieutat. Enfin il rappelle quelques outils à disposition pour favoriser les recrutements : marque-page et dépliant UFR disponible sur le site mais qu'il est possible de faire imprimer si des quantités importantes sont nécessaires.

Pour sa part, M. Thomas confirme que pour recruter efficacement, il est nécessaire de contacter les salariés qui s'apprêtent à partir en retraite. C'est ainsi qu'il a obtenu de la DRH de l'entreprise d'être associé à la formation "préparation à la retraite" ce qui a permis quelques recrutements. Difficulté : les jeunes retraités cherchent davantage à faire du conseil et des parrainages.

Une autre expérience : M. Marot indique que beaucoup de personnes quittent leur entreprise par anticipation et marquent donc une certaine distance dans un premier temps, d'où l'idée d'un mailing pour ceux partis il y a 4 ou 5 ans, qui a permis de progresser un peu en adhésions.

L'association de M. Laffaiteur est bien soutenue par le CNES et peut ainsi organiser 10 fois par an des conférences (sur le spatial) qui attirent beaucoup d'actifs, ce qui a permis de récupérer un certain nombre d'adhésions.

Dans la région lyonnaise, Mme Reboul signale la publication d'une lettre périodique donnant le maximum d'informations au niveau administratif. Son association a réussi à avoir une sorte de partenariat avec le quotidien local qui publie des publi-reportages sur les actions de l'association.

De toutes ces interventions, le Président retient qu'il est important de pouvoir, chaque fois que possible, prendre contact avec les gens avant qu'ils ne partent en retraite et de participer aux actions de formation en vue de la retraite. Il félicite les auteurs de ces actions et initiatives et espère que leur exemple suscitera de nombreuses imitations.

9. Vote des résolutions.

- Rapport d'activité du Président
- Rapport financier 2016
- Projet de budget 2017
- Rapport du Commissaire aux comptes
- Résultats des élections au Conseil d'Administration

Toutes ces résolutions sont adoptées à l'unanimité

10. Partenariats.

- Mutuelles : Deux complémentaires santé sont proposées : Mutualia pour la FNAR et France Mutuelle pour l'UFR. Cette dernière présente les caractéristiques suivantes : frais de gestion limités (10 % contre une moyenne de 15 à 25 %) – tarifs différents selon l'âge à l'adhésion mais pas d'augmentation ultérieure en fonction de l'âge – tarif inchangé pour 2017.
- Butterfly : Carte à 5 € au lieu de 25 €. Succès mitigé car il existe beaucoup d'autres possibilités d'avoir des réductions, et fonctionnement un peu compliqué. JL. Pierrey est en charge de ce partenariat qui continue pour le moment.

- MACIF : C'est l'assureur de la FNAR et de l'UFR-rg pour la responsabilité civile. En outre la FNAR a un partenariat spécifique avec cet assureur et nous allons étudier la possibilité pour l'UFR de conclure un partenariat analogue à celui de la FNAR pour en proposer les conditions aux associations qui seraient intéressées. Jean Yves Berder suit cette affaire.
- Présence verte : Système d'assistance aux personnes en cas de chute.

Pour sa part, le Président sera prudent avant de proposer d'autres partenariats, sauf proposition particulièrement intéressante et rappelle que Butterfly a été choisi car cet organisme propose des centaines de propositions..

11. Questions diverses.

- Maguy Stéfani signale que l'envoi aux participants des documents papiers pour l'AG a coûté 230 €. Elle propose que ceci soit désormais adressé par mail. Accord donné sous réserve de s'assurer qu'il n'y ait pas d'obligation légale d'envoyer des documents papier.
- G. Lucas fait le point sur les nominations aux nouveaux CDCA. Actuellement 20 départements ont accepté les candidats de l'UFR. Ce nombre évolue positivement de manière régulière. Le problème des candidats se pose car les anciens membres des CODERPA vieillissent et il faut assurer la relève. Appel est fait aux associations pour trouver de nouveaux candidats, qui sera relayé dans l'AFJ et le Lien CDCA. Une formation CDCA est prévue pour les nouveaux le 11 mai prochain.
- Le Président lance le même appel pour les Délégués Régionaux, notamment pour la Bretagne.

La séance est levée à 12 h.



Le Président
Ch. Bourreau

Destinataires : Présidents(es) d'Association
Administrateurs
Délégués régionaux